

Le "gaspillage" qu'il impute à l'administration à l'étranger du ministère des Affaires extérieures ne fut pas causé par "incompétence" ou "inhabileté", souligne-t-il.

Il faut blâmer, chez les chefs de missions et leurs aides immédiats, le manque total d'évaluation du dollar payé par le contribuable canadien.

Cette "absence de réalisme dans l'administration financière du ministère" reposait sur "les allocations empilées les unes sur les autres" par les employés en service à l'extérieur du pays.

Le personnel des Affaires extérieures à l'étranger "n'a jamais de soucis financiers personnels et en vient à considérer le dollar comme un document gouvernemental à quantité inépuisable".

Les *Comptes publics* du ministère des Finances donnent "\$39,653 comme traitements versés à l'ambassade en 1955 et \$26,143 en allocations".

M. Morin a dit au *Journal* qu'il n'entretenait "aucune animosité" contre les Affaires extérieures ou "qui que ce soit en rapport avec ce ministère, y compris M. Sydney D. Pierce" qui était l'ambassadeur du Canada lors de l'achat de la propriété à Rio.

Je suis au fait que M. Matthews a immédiatement publié un démenti de ces accusations, mais celles-ci sont suffisamment sérieuses pour justifier une discussion ici et une déclaration que M. Macdonnell sera heureux de formuler en cette occasion, j'en suis sûr, touchant un fait qui a reçu une publicité considérable.

M. CANNON: J'invoque le règlement, monsieur le président, les extraits de la citation que nous venons d'entendre touchant l'édifice tomberaient sous le crédit 94. Étudions-nous les crédits 94 et 95 ensemble?

Le PRÉSIDENT: Je recommanderais que nous les abordions tous les deux.

M. FLEMING: Cela touche les deux. Une partie de la déclaration faite par M. Morin se rapporte à l'achat d'une propriété à l'étranger, et une autre partie à l'achat de l'ameublement. . .

Le PRÉSIDENT: Oui, j'ai étudié ce point et je crois que vous êtes en règle.

M. GOODE: Avant que l'on réponde à cela, puis-je ajouter ceci: M. Fleming a mentionné une chose connue de tous, à savoir que M. Matthews a publié un démenti. Auriez-vous une copie de ce démenti publié dans la presse? Le ministère en a-t-il une copie?

Le TÉMOIN: Non.

Le PRÉSIDENT: Êtes-vous prêt à formuler une autre déclaration à ce sujet, monsieur Macdonnell?

Le TÉMOIN: Oui, monsieur le président.

M. GOODE: Avant que vous formuliez votre déclaration, puis-je ajouter que durant ou après cette déclaration, je vais vous demander des renseignements au sujet de l'expérience du ministère touchant M. Morin. J'espère que l'on pourra me répondre à ce sujet.

Le TÉMOIN: Je crois qu'on peut remettre le problème dans son cadre si je donne quelques-uns des chiffres demandés au sujet de nos biens à Rio-de-Janeiro. Les prix dans cette capitale sont très élevés et pendant plusieurs années nous avons dû chercher une résidence officielle satisfaisante. En décembre 1950, par exemple, on nous offrait à \$690,000 la maison que nous avons finalement décidé d'acheter. Ce prix était considéré beaucoup trop élevé. Nous avons continué de chercher. Une autre maison nous était offerte à \$795,000 et d'autres encore à des prix un peu plus bas, mais en septembre 1954, la résidence actuelle nous était offerte de nouveau à \$500,000; on avait un peu baissé de prix. Cette offre était encore considérée comme trop élevée. Nous avons continué de chercher et finalement, quand le prix en fut rendu à \$350,000, nous avons décidé d'acheter.